



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5030145

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

CONTRAT 7850
N/REF : 2/03/2025 0H31 C:025210 I:01253
V/REF : Contrat N°007850 du 24/01/2011

SDC 'L'Orangerie'
C/°REGIE CARRIER PERRET PERROT
6BIS RUE VICTOR HUGO
69670 GENAS

IMMEUBLE : L'ORANGERIE
7/9 RUE GEORGES MELIES
69100 VILLEURBANNE

Vaulx en Velin, le 04 Mars 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : ALLEE N 9 - RESEAU INTERIEUR EU/EV
MOTIF : REDEVANCE ANNUELLE
Donneur d'ordre : M. M. CARRIER

CURAGE HYDRAULIQUE DE :
- 80 METRES DE RESEAU INTERIEUR EAUX USEES - EAUX VANNES
- 1 TABOURETS EAUX USEES - EAUX VANNES

1 FOIS L'AN.

FACTURATION : la redevance sera facturée le 1er Mars de chaque année
et payable a 30 jours.

Le prix du présent contrat est révisé conformément a nos accords.
Date d'effet du contrat : voir date indiquée apres l'indice de base.

FORMULE DE REVISION APPLIQUEE :

$$P' = P_0 (0,15 + 0,85 \frac{ICHTrev-TS1' - ICHTrev-TS1}{ICHTrev-TS1})$$

P' Prix révisé H.T.

P0 Prix contractuel H.T.

ICHTrev-TS1 est l'indice du cout Horaire du travail révisé - Tous salariés
publié par l'INSEE
connu a la date d'effet du Contrat

ICHTrev-TS1' est le dernier indice connu a la date de révision

Date de derniere révision des prix : 1/02/2025

Prix de base du contrat : 845,00

Indice ICHTrev-TS1 Mois de l'indice de base : 10/2010 Valeur : 103,6
Mois de l'indice de révision : 09/2024 Valeur : 141,4

Quantité	Descriptif	Nb.Inter	P.U. HT	
1,00	Curage hydraulique réseau EU/EV	1/AN	1106,95	1106,95



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5030145

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

TOTAL H.T.	1106,95
T.V.A. a 10,00%	110,69
TOTAL T.T.C.En EURO	1217,64

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Avril 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.